Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260221-2026_02_01_SYN-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

SYNDICAT DE VOIRIE DE LA VALLEE DES RIVES DU LEFF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL
DU 21 février 2026

Nombre de membres en exercice : 05

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un février à onze heures, le Comité Syndical Intercommunal étant réuni en mairie de Trévérec, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Gilles LE ROY, Président.

Nombre de présents : 05
Suffrages exprimés : 04

Date de convocation : 02/02/2026

Etaient présents : BOIZARD S. ; GAUTIER P., GEFFROY S., HELARY R.

Date de l'affichage : 02/02/2026

Un scrutin a eu lieu, Sandrine GEFFROY a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 1

Vote du compte financier unique 2025

Madame la Vice-Présidente présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025 établi par la Direction Générale des collectivités locales et la Direction Générale des Finances Publiques.

Le CFU, qui remplace le compte administratif et le compte de gestion, constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2025. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le CFU exprime les résultats d'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

En fonctionnement, le total des dépenses est de 7 987.63 € et le total des recettes est de 14 900.00 €.

- Le résultat de fonctionnement est donc de **+ 6 912.37 €**

En investissement, le total des dépenses s'élève à 0.00 € et les recettes s'élèvent à 5 511.99 €.

- Le résultat d'investissement est donc de **+ 5 511.99 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, arrête à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025, moins une voix, Monsieur le Président ne prenant pas part au vote.

Certifié conforme,
Le Président,
Gilles LE ROY